



Dossier PAC • Campagne 2014

Formulaires et pièces à joindre en fonction de l'aide demandée

Attention : ce tableau a simplement pour objectif de vous aider à vérifier les formulaires et les justificatifs que vous devez insérer dans votre dossier PAC, en fonction des aides que vous demandez. Mais il ne sert pas à demander les aides.

		Identification du demandeur	Formulaire de demande d'aides	RPG	S2 jaune	Déclaration des effectifs animaux	
							Formulaires spécifiques et autres pièces justificatives à fournir avec le dossier PAC

Aides liées aux productions végétales

<input type="checkbox"/>	Aide découplée	X	X	X	X	X (1)	* Clauses de transfert de DPU le cas échéant
<input type="checkbox"/>	Aide supplémentaire aux protéagineux	X	X	X	X		
<input type="checkbox"/>	Aide aux légumineuses fourragères destinées à la déshydratation	X	X	X	X		
<input type="checkbox"/>	Aide à la qualité pour le blé dur	X	X	X	X		* Factures d'achat de semences certifiées (les étiquettes doivent être conservées sur l'exploitation)
<input type="checkbox"/>	Aide à la qualité du tabac	X	X	X	X		* Copie du contrat de culture signé avec l'entreprise de première transformation du tabac pour la récolte 2014
<input type="checkbox"/>	Aide à la qualité pour la production de pommes de terre féculières	X	X	X	X		* Factures d'achat de semences certifiées (les étiquettes doivent être conservées sur l'exploitation) * Copie du contrat de culture signé avec la coopérative féculière pour la récolte 2014
<input type="checkbox"/>	Soutien à l'agriculture biologique (CONVERSION et MAINTIEN)	X	X	X	X		* Copie des documents délivrés par l'organisme certificateur * Présentation des perspectives de débouchés pour les primo-demandeurs du volet « conversion »
<input type="checkbox"/>	Aide à l'assurance récolte	X	X	X	X		* Formulaire de déclaration de contrat d'assurance (à déposer à la DDT(M) au plus tard le 1 ^{er} décembre 2014)

Si vous déclarez des surfaces en chanvre et quelle que soit leur utilisation, vous devez joindre les étiquettes de semences certifiées accompagnées d'un bordereau d'envoi.

Aides liées aux productions animales

<input type="checkbox"/>	Aide à la production de lait en montagne	X	X	X	X		
<input type="checkbox"/>	Aide aux veaux sous la mère et aux veaux bio	X	X	X	X		* Document attestant du nombre de veaux à primer
<input type="checkbox"/>	Aide aux ovins	X		X	X		* Demande d'aide aux ovins (hors dossier PAC)
<input type="checkbox"/>	Aide aux caprins	X		X	X		* Demande d'aide aux caprins (hors dossier PAC)
<input type="checkbox"/>	PMTVA	X		X	X		* Demande d'aide PMTVA (hors dossier PAC)

Aides du second pilier de la PAC

<input type="checkbox"/>	Indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN)	X	X	X	X	X (2)	* Justificatif de versement de pension de réversion du régime agricole si vous ou l'un des associés êtes concerné
<input type="checkbox"/>	Mesures agroenvironnementales (MAE dont PHAE)	X	X	X (3)	X	X (2)	* Le cas échéant, liste des engagements modifiée ou complétée (4) * Pour les demandeurs concernés : formulaire spécifique pour les mesures PRM et PRV

(1) Pour les détenteurs de DPU spéciaux qui ont des animaux autres que des bovins et des ovins/caprins déclarés en 2014 à l'aide aux ovins (AO) ou à l'aide aux caprins (AC).

(2) La déclaration des effectifs animaux est nécessaire si vous demandez une aide pour laquelle le chargement de votre exploitation est pris en compte (ICHN animale, PHAE, certaines MAE territorialisées, etc.) et que vous avez des animaux autres que des bovins, et des ovins/caprins déclarés en 2014 à l'aide aux ovins (AO) ou à l'aide aux caprins (AC).

(3) Sauf pour les demandeurs d'une mesure non liée à des surfaces localisées (PRM : protection des races menacées, PRV : protection des ressources végétales, API : apiculture).

(4) Y compris si vous déclarez uniquement le nombre d'emplacements et de colonies dans le cadre du dispositif Apiculture.